

## **CHOEUR 11H CO Riaz**

# **Informations et inscription 2020**

Chers Parents, Chers Élèves,

Les élèves de 11<sup>H</sup> peuvent vivre une expérience chorale unique en chantant avec des amis des trois sites du CO de la Gruyère. Chaque année, ils préparent un concert de grande envergure donné devant un public de nombreux. C'est l'occasion, pour les élèves, de vivre et de faire partager des émotions musicales intenses!

C'est à vous maintenant, chers élèves de 11<sup>H</sup>, de prendre la relève de cette belle tradition vocale et d'être les interprètes des prochains **concerts qui auront lieu les 10 et 11 juin 2021**.

## Organisation du choeur de 11H

L'élève au CO de la Gruyère a le choix entre différentes options pour son cours de musique : le choeur de 11H en est une. D'un point de vue organisationnel, cela signifie que l'élève qui choisit de s'inscrire au choeur de 11H se rend à l'étude au moment où ses camarades de classe se rendent au cours de musique mentionné dans l'horaire. Par contre, il participe chaque semaine à la répétition du choeur au moment qui lui est communiqué en début d'année scolaire. Le choix du choeur de 11H n'engendre donc pas de charge de travail supplémentaire.

Pour être inscrit à l'option choeur de 11<sup>H</sup>, l'élève doit avoir rempli :

- 1) **le formulaire d'inscription en ligne** que l'on trouve sur le site internet du CO, d'ici le lundi 9 septembre 19h00
- 2) le contrat d'inscription papier, signé par lui-même et par ses parents. Ce contrat est à rendre à l'enseignant de musique de la classe, au plus tard lors du deuxième cours de musique.

Chaque élève participe aux premiers cours de musique avec sa classe tant qu'il n'a pas rendu son contrat d'inscription papier signé.

Les répétitions du choeur auront lieu, pour un premier groupe d'élèves, le mercredi de 12h35 à 13h25 et, pour un deuxième groupe, le jeudi de 16h à 16h50. Les élèves qui auraient une contrainte ou un souhait concernant l'horaire pourront le mentionner sur le formulaire d'inscription en ligne. Nous essaierons de prendre en compte les demandes dûment justifiées dans la mesure de nos possibilités.

Afin de mener à bien ce projet musical et de réunir tous les chanteurs du CO de la Gruyère (CO de Bulle, de Riaz et de La Tour-de-Trême), nous aurons deux samedis matin de travail sur l'année. Les autres répétitions d'ensemble auront lieu sur temps scolaire.

Une séance d'information concernant l'inscription au choeur de 11<sup>H</sup> aura lieu le jeudi 10 septembre à 9h47 à l'aula. Je reste également à disposition pour tout renseignement si vous souhaitez me contacter personnellement; vous trouverez mes coordonnées dans la signature de cette lettre.

Merci de prêter une attention toute particulière aux informations importantes qui se trouvent au verso.

En fonction du nombre d'inscriptions et pour respecter les règles sanitaires, il est possible qu'un numerus clausus soit mis en place. La direction du chœur s'engage à respecter les recommandations cantonales (distances de 1,5m et aération) citées ci-dessous :

#### 8.3 Recommandations particulières

**EPS**: Les cours d'EPS peuvent être dispensés sans restriction. Les sports de contact sont autorisés et l'utilisation du matériel possible, sans que celui-ci doive être nettoyé après chaque utilisation. Il convient de se nettoyer les mains avant et après chaque cours. Les <u>recommandations du SSpo</u> doivent être consultées.

Economie familiale : une attention particulière est portée aux mesures d'hygiène durant les cours d'économie familiale.

**Education musicale** : le chant choral et l'utilisation d'instruments à vent sont possibles en respectant les règles de distance et d'hygiène, ainsi qu'avec une aération constante ou en étant à l'extérieur.

## Dates à copier dans l'agenda de l'élève ET l'agenda familial

Date	Heure	Lieu	Evénement
Jeudi 10 décembre 2020	Matinée	A définir	Répétition en tutti
Vendredi 18 décembre 2020	Sur le temps scolaire	CO Riaz	Eventuellement participation aux festivités de Noël
Samedi 30 janvier 2021	8h30 à 11h30	A définir	Répétition en tutti
Samedi 27 mars 2021	8h30 à 11h30	A définir	Répétition en tutti
Mardi 27 avril 2021	Matinée	A définir	Répétition en tutti
Mardi 8 juin 2021	8h10 à 11h35	A définir	Répétition générale n°1
Jeudi 10 juin 2021	12h15 à 15h45	A définir	Répétition générale n°2
	18h00 à 22h00	A définir	Raccord puis concert n°1
Vendredi 11 juin 2021	18h00 à 22h00	A définir	Raccord puis concert n°2
Vendredi 9 juillet		CO Riaz	Eventuellement participation aux cérémonies de clôture

# Résumé des tâches et délais

	Tâches / Informations	Délai	
I	Relever les dates importantes dans son propre agenda / carnet de devoirs ET dans l'agenda de la famille.	Dès la réception de cette lettre.	
2	Rendre le <b>contrat d'inscription papier</b> ci-joint complété et signé.	Au plus tard, lors du deuxième cours de musique de la classe	
3	Se rendre à la séance d'information	Jeudi 10 septembre, 9h47, aula	
4	Compléter le <b>formulaire d'inscription en ligne</b> concernant le choeur de II <sup>H</sup> (se rendre sur le site internet du CO pour ce faire).	Jusqu'au jeudi 10 septembre 19h00, dernier délai (passé ce délai, aucune demande concernant le groupe de répétition ne pourra être considérée)	
5	Consulter l'affiche contre la porte de la salle de musique MU1, qui donnera les informations concernant la répartition des élèves dans les groupes et l'organisation du repas de midi.	Jeudi 17 septembre dès la récréation (salle de musique MU1)	
6	Venir à la première répétition avec un dossier noir à élastique (qui servira à classer les partitions) et un crayon de papier	Mercredi 23 septembre à 12h35 ou Jeudi 24 septembre à 16h selon le groupe (aula du CO ou salle MU1)	

Je me réjouis de vivre ce projet musical avec vous et vous souhaite, chers Parents, chers Élèves, une agréable et enrichissante année scolaire !



# Inscription - Contrat

à compléter et à retourner à l'enseignant de musique de sa classe

### au plus tard, lors du deuxième cours de musique

### À l'attention de l'élève :

Date : \_\_\_\_\_

Je m'inscris au choeur de  $11^{\text{H}}$  du CO de la Gruyère et m'engage à avoir une attitude positive au sein de cet ensemble et à être présent aux répétitions hebdomadaires, aux répétitions d'ensemble (CO de Bulle, de Riaz et de La Tour-de-Trême réunis, répétitions qui auront lieu quatre fois une demi-journée durant l'année : deux fois sur temps scolaire en accord avec la direction et deux fois un samedi matin) ainsi qu'aux deux concerts du mois de juin 2021. Classe : \_\_\_\_\_ OUI Je mange à l'école le mercredi midi : NON Remarques: Signature de l'élève : \_\_\_\_\_ À l'attention des parents : Nous certifions avoir pris connaissance des informations concernant le choeur de 11<sup>H</sup> du CO de la Gruyère et nous attestons que notre fils/fille participera durant l'année scolaire 2020-2021 aux activités du choeur.

Signature des parents :